Cercle Royal Mars et Mercure as Club de Mons

MaMer Mons



« La légende des Anges de Mons »
de Marcel Gillis (1897 – 1972) un artiste peintre, chansonnier et poète montois.

Bulletin périodique
de
Mars & Mercure Club de Mons

Décembre 2025 **N° 55**

Editeur responsable

Dubail	Pierre	Rue d'Herchies 78	B-7011	Ghlin	pgagdubail@gmail.com

Les articles repris dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	**2**
Le Mot du président	**3**
Membres du Comité de Direction du Club de Mons.....	**4**
Calendrier glissant des activités 2025.....	**5**
In MEMORIAM	**6**
Nouveaux Membres.....	**7**
Le compromis	**8**
Coude à coude du 05 septembre 2025.....	**9**
80ème Journée Internationale de la Résistance la Malogne 13 septembre.....	**11**
L'Europe est-elle mieux armée que la Russie.....	**12**
Visite culturelle du 3 octobre 2025.....	**14**
Soirée musicale du 30 octobre 2025.....	**16**
Grande conférence du 6 novembre 2025.....	**17**
Wagner.....	**21**



Le Mot du Président

Que retirer de l'expérience de la grande conférence ? Qu'ensemble, on est plus fort ! Ensemble, on va plus loin !
Le comité a pu se reposer sur les membres de l'assemblée pour construire une idée, un thème mais surtout un fil conducteur pour trois ans. La mobilisation, sans cesse sollicitée et renforcée par des clubs amis, a porté ses fruits. Merci à celles et ceux qui ont accepté de faire jouer leur carnet d'adresses ; qui ont déplacé une réunion prévue de longue date ; ou qui ont parcouru plusieurs centaines de kilomètres pour être au rendez-vous.

Ma (notre) volonté est de placer un peu plus Mars & Mercure au sein de notre ville, de notre province. Pas nécessairement de révéler des talents mais plutôt d'apporter un éclairage sur les réussites dont notre région peut se prévaloir.
En 2026, la grande conférence se construira sur un duo. Des pistes sont à l'étude et une approche de deux personnalités du monde des médias en communauté française est actuellement en cours.

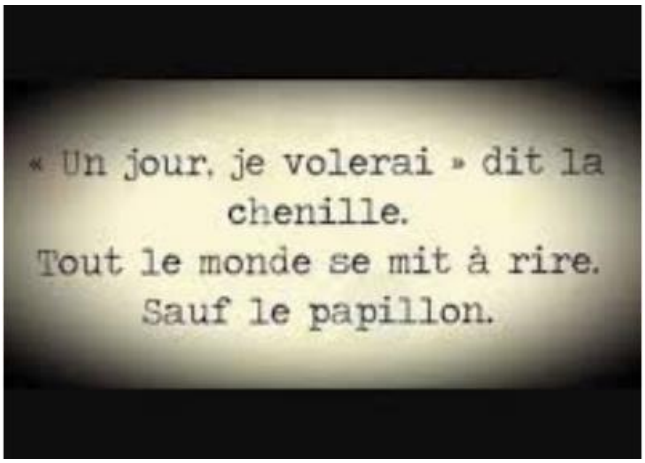
Mais au-delà de la bonne volonté, le club de Mars & Mercure Mons pèche par un manque de méthode. Notre réseau social et nos techniques de communication sont insuffisants. Nous devrons à l'avenir nous entourer de professionnels de l'échange d'informations. Prochainement, débriefing et diagnostic figureront sur la table du bureau.
L'année 2026 se profile. L'agenda se remplit lentement mais sûrement. Je fais appel à chacun.e pour nous apporter vos idées, vos propositions. Je rappelle aussi mon (notre) souhait de sortir de nos murs. Des pistes sont étudiées mais rien n'est arrêté. Vos idées sont plus que les bienvenues. Le repas de chasse du 12 décembre 2025 servira de moment d'échanges et le comité passera en vos rangs pour collecter vos propositions.
A l'occasion de ce dernier CàC, nous accueillerons trois nouveaux membres de notre club. Au total, pour cette année, ce sont 7 nouveaux inscrits qui nous auront rejoints. Et nous avons bon espoir que deux nouvelles candidatures aboutiront début 2026. Que les membres qui ont joué leur rôle d'ambassadeur en cette matière en soient remerciés.
Enfin, nous féliciterons notre ami Luc DEMOL pour sa désignation en tant que président de Mars & Mercure Europe.

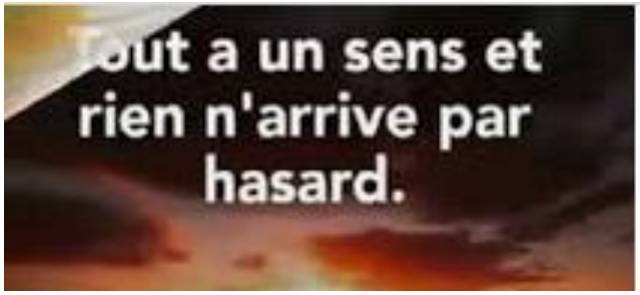
<u>Nous vous fixons rendez-vous le 12 décembre 2025, chez Cardi à Cuesmes, dès 11h45.</u>
Notez dans vos agendas : 18 septembre 2026 : journée nationale du Cercle !
Mars & Mercure, c'est l'affaire de tous !

Cordialement.
Pierre Dubail

Membres du Comité de Direction du Club de Mons

BERNARD Pierre	0470/682508 065/315600	boulevard Président Kennedy, 14, bte 53 7000 Mons	pierrebernard49@gmail.com
BROUILLARD Joëlle ***Trésorière***	069/664042 0472688170	Rue du Carme, 37 7971 Basecles	jobalim@hotmail.com
CAZZOLA Olivier	0497/515810	Rue des trois Hurées, 253 7012 Mons	olivier.cazzola@skynet.be
DASCOTTE Vincent	0476/999499 065/779662	Rue de Quiévrain 80A, 3.2 7300 Boussu	vincentdasc@hotmail.com
DUBAIL Pierre ***Président***	0495/122689	Rue d'Herchies 78 7011 Ghlin	pgagdubail@gmail.com
MOINY Philippe	065/520864	Emile Vandervelde 14 7332 Sirault	moinydesirault@yahoo.fr
ONRAET Jean ***Secrétaire*** ***Trésorier-adjoint***	0476/248468 065/643185	Rue Louis Caty 32 7331 Baudour	srtmmclubmons@outlook.be
TOUSSAINT Jean	0475/365959 065/728255	Rue du Grand Coron, 56 7034 Saint-Denis	jean.toussaint@gmail.com
VANDERWAL Jean ***Vice-Président***	0497/784791	Rue de Lens, 120 7061 Casteau	jean.vdwal@gmail.com





Calendrier glissant des activités 2025-2026

Pour tout renseignement de dernière minute et prise de contact avec le CD.

Date	Activité	Heure	Endroit
12 décembre 2025	Repas de chasse	12:00	Salons Cardi
09 Janvier 2026	Cocktail de Nouvel An	18:00	Salons Cardi
6 Février 2026	AG et repas de corps Pas de conférence	18:00	Salons Cardi
3 mars 2026	CàC-Conférence – La résistance allemande, cette méconnue par D Crombez	12:00	Salons Cardi
2 avril 2026	CàC- Conférence avec Patricia Vanderlinden / DIV Confirmé	18:00	Salons Cardi
8 mai 2026	CàC-Conférence		Salons Cardi
29 mai 2026	CàC – Ducasse de Mons	TBD	TBD
03 juillet 2026	Repas de Famille		
21 juillet 2026	Fête Nationale – Te Deum		
7 aout 2026	Repas de Famille		Joelle Brouillard
23 aout 2026	Cérémonie à St Symphorien		
4 septembre 2026	CàC-Conférence		
2 octobre 2026	CàC-Conférence		
Novembre 2026	Grande Conférence – date à confirmer		
11 décembre 2026	CàC – repas de chasse		

In memoriam



Jacques Maesschalck

24 mars 1940 – 08 septembre 2025

C’est avec une profonde émotion que nous saluons la mémoire de Jacques Maesschalck, figure emblématique des Honnelles et ancien administrateur général adjoint du Forem, et membre du Cercle Royal Mars & Mercure – asbl / Club de Mons, disparu à l’âge de 85 ans.

Jacques Maesschalck a consacré sa vie au service public, avec une rigueur et une humanité qui ont marqué tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer. Engagé dès l’âge de 18 ans dans la vie politique locale, il fut successivement bourgmestre de Montignies-sur-Roc, puis premier bourgmestre des Honnelles après la fusion des communes. Il a incarné avec force et conviction l’unité de dix villages, portés par une même identité et un même avenir.

Jacques Maesschalck était un homme de principes, de dialogue et de proximité. Jusqu’en 2012, il siégea au conseil communal, fidèle à ses engagements et à sa vision d’un service public au plus près des réalités locales.
Son départ laisse un vide immense, mais aussi une empreinte durable. Celle d’un homme qui a su conjuguer compétence et bienveillance, exigence et écoute, autorité et respect.
À sa famille, à ses proches, à ses anciens collègues et à tous les citoyens des Honnelles, nous adressons nos pensées les plus sincères. Que son souvenir continue d’inspirer celles et ceux qui œuvrent pour le bien commun.

Merci à Hervé Hubert pour le texte
Crédit photo : Funérailles Deramaix

Nouveaux Membres

Danielle Leclercq



Olivier Van Derton



Gery Huygens



Mars et Mercure Europe

Luc Demol a été intronisé Présidend de Mars et Mercure Europe le 07 novembre à Lausanne lors de l'AG de Mars et Mercure Europe



Le compromis !

Le compromis est un arrangement dans lequel deux (ou trois) parties font des concessions mutuelles dans le but d'arriver à une collaboration.

François PERIN, est nommé Professeur de «Droit constitutionnel » à la Faculté de Droit de l'Université de Liège en 1965 et, néanmoins, il deviendra l'un des fondateurs du « Rassemblement wallon », un parti fondamentalement fédéraliste.
François Perin commençait son cours de droit constitutionnel en expliquant à l'auditoire, du haut de sa chaire, que :
« La Belgique est un accident de l'Histoire, au mieux, une Europe miniature! »

Devenu le premier « ministre de la réforme constitutionnelle », il déclare :

Nous devons encore apprendre à décider ensemble, même si nous avons accepté la transformation de notre bonne vieille Belgique en un pays fédéralisé.
Nous sommes trois, les Flamands, les Germanophones et les Wallons.
Si nous sommes deux à trouver une bonne solution à un problème et que le troisième est frustré, c'est une mauvaise solution.
Si, ensemble, nous trouvons une solution qui rend les trois légèrement frustrés, c'est une bonne solution.

Pour la petite histoire, l'assistant du Professeur Perin était… **Jean GOL.**

Ce qui est important à souligner, c'est que notre secret du « vivre ensemble » l'emporte toujours sur les différends qui nous opposent ;
Ce secret, c'est le : **compromis** !

Une « ethnie » est un ensemble de personnes que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la langue et la culture.
En Belgique, nous sommes trois ethnies : les germanophones, les néerlandophones et les francophones.

Face à cette complexité socio-culturelle, le Professeur Perin était un fédéraliste « jusqu'au-boutiste » alors que l'assistant du Professeur, Jean Gol, cherchait une réponse francophone de survie digne, raisonnable et dans l'ordre, et …sans une goutte de sang !
Il cherchait le… **compromis** !

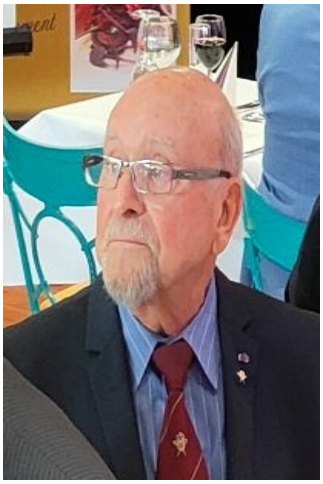
Pierre BERNARD

Compte-rendu du Coude-à-Coude/Conférence du 05 septembre 2025

Pour ce Coude-à-Coude de rentrée, nous avons réservé les Salons Cardi à Cuesmes. Comme d'habitude, Juan est là pour accueillir les membres et invités à cette activité.
L'apéritif est servi, les discussions sont comme à chaque fois animées et bruyantes. Juan fait donc sonner la cloche et invite les membres à rejoindre leur place. Il leur demande de ne pas s'asseoir, en effet nous rendons un hommage à 2 de nos membres décédés. Jean-Marie Leurquin, ancien membre et notre quasi centenaire, Jacques Hamaide.
Après ses informations d'usage, Juan présentera nos invités.
Tout d'abord Maryse Van Bussel qui nous vient du Club de Gand.



Pierre Renard qui vient du Club de Charleroi



Madame Danielle Leclercq très intéressée par notre Club et ses valeurs.



Juan cède la parole à Jean Vanderwal, notre vice-président, qui remplace notre président Pierre Dubail retenu par un rendez-vous médical.



Jean cèdera également la parole au Président National du Cercle, notre ami Marc De Brackeleer qui nous rappelle l'importance de la journée nationale 2026 qui se déroulera le 18 septembre 2026. Il n'est jamais trop tôt pour annoncer les évènements de grande envergure.



Il est temps maintenant d'écouter notre orateur du jour, Jean-François Lothaire, notre vice-président nous explique son parcours militaire et professionnel avant de lui laisser la parole.



Grâce à un diaporama très bien fourni, Jean-François nous fera voyager dans son univers d'aéromodéliste qu'il pratique depuis très longtemps. Son exposé suscite d'ailleurs beaucoup de questions.

Jean le remerciera en lui offrant la traditionnelle médaille du Club, il sera très applaudi.

Nous pouvons dès à présent profiter du repas concocté par notre ami Andreas. Les conversations continuent de plus belle.
Ce fut encore une fois une belle activité du Club Montois
Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : J.Onraet

80ème Journée Internationale de la Résistance
Site de la Malogne – Cuesmes
13 septembre 2025

Traditionnellement les membres de notre Club participent à cette journée de Mémoire.
Cette année, notre Club a été représenté par le Président National Marc De Brackeleer et son épouse Maria, notre vice-Président Jean Vanderwal, par le Secrétaire Jean Onraet, ainsi que notre past-président Luc Demol, Jean-Claude Bonaert était également présent.





A l'occasion de cette commémoration, un arbre du souvenir a été planté sur le site

Ce fut une belle cérémonie emplie d'émotions.

Ne JAMAIS oublier, tel est notre devoir

Rédacteur : Jean Onraet
Crédit photo : Jean Onraet,

L'Europe est-elle mieux armée que la Russie ?

Les armées européennes, bien qu'inférieures à l'armée russe dans certains domaines comme le nombre de sous-marins et de chars, surpassent la Russie en terme de budget militaire, de réserves et de coordination grâce à l'OTAN.
Mais l'Europe accuse encore un certain retard technologique dans certains armements … mais elle augmente ses dépenses militaires.
De plus, la Russie, affaiblie par la guerre en Ukraine, n'a actuellement pas les moyens nécessaires à la conquête de l'Europe déclare Joseph HENROTIN, directeur de recherche au Centre d'Analyse et de Prévision des Risques Internationaux (**CAPRI**).
Cette conquête nécessiterait une mobilisation massive en Russie et une augmentation massive de la production militaire.
Enfin, la Commission européenne a récemment présenté un plan « **ReArm** » : l'objet de ce plan est le réarmement de l'Europe en mettant à la disposition des 27 quelques 800 milliards d'euros sur quatre ans, dont 150 milliards d'euros de prêts.
Ce plan paraît indispensable si on tient compte du rapprochement des Etats-Unis avec la Russie, de la suspension des aides militaires et de renseignements américains à Kiev, ou encore de la baisse des investissements européens dans le secteur de la défense ces dernières années…
Mais commençons par comparer les forces armées des États membres de l'UE et celles de la Russie :

	UE (en 2023)	RUSSIE (en 2023)
Aéronefs (avions de chasse, Hélicoptères de combat,Satellites)	8.406	3.463
Véhicules (chars de combat,Véhicules blindés,Artillerie)	47.404	2.275
Navires (porte-avions,Croiseurs, frégates,Destroyers,Sous-marins)	2.275	824

L'écart en faveur de l'UE est très net, mais Joseph Henrotin souligne le fait que tout ce matériel n'est pas toujours prêt à l'emploi en même temps. Seule une petite partie de la flotte d'avions et de chars est en permanence opérationnelle, un tiers seulement !
Les deux autres tiers sont en révision, en maintenance ou en réparation et ce n'est donc que le troisième tiers qui peut s'entraîner !
Ce n'est donc pas parce qu'un parc est disponible officiellement que nous sommes en mesure de l'utiliser : on peut avoir des obusiers mais … pas d'obus ! Ou pas de pièces détachées ou encore pas le personnel nécessaire…
Autre élément à prendre en compte : la Russie est un acteur unitaire, l'Union européenne est composée de plusieurs états qui n'ont pas tous les mêmes priorités, tous ne sont pas orientés vers l'Est

Pour la Grèce, par exemple, la priorité ce n'est pas la Russie mais la Turquie !

Lorsque nous savons quel matériel opérationnel est nécessaire, nous devons aussi savoir quels sont les pays qui veulent s'engager !
Le budget cumulé des 27 États membres tourne autour de 326 milliards d'euros, 386 milliards si nous ajoutons celui de la défense britannique.
De son côté, la Russie consacre 146 milliards d'euros chaque année à la défense.

Mais ces chiffres ne tiennent pas compte de la parité-pouvoir d'achat : ce que l'on fait avec un euro est différent de ce que l'on fait avec un rouble…
Mais le fait est que les coûts salariaux, les coûts des matériaux et les coûts d'énergie sont plus élevés en Europe et que les commandes, faites en plus faibles quantités, ne permettent pas d'importantes économies d'échelle.

Le CESD (Centre d'études de sécurité et défense) souligne le fait que la Russie ne construit pas 3,4 ou 7 modèles de chars de chars de combat comme le font les européens…
Donc, la Russie ne forme du personnel qu'à un ou deux types de char et les centres d'entraînement sont les mêmes.
Le même constat peut être fait pour les avions de combat ou les forces navales.
La Russie a donc une logique de développement beaucoup plus rationnalisée et logique que les européens.
Enfin, la Russie est en économie de guerre : elle consacre près de 40% de son PIB à la défense… alors que la Belgique, elle, dépense … 1,6% de son PIB et s'est posé l'objectif d'atteindre 2% … pour pouvoir faire partie des pays qui ont droit de parole à l'OTAN !

Mais suivons le circuit suivi par l'argent dans la production d'armes, c'est un schéma économique classique :

- D'abord dans les universités pour la recherche technologique.
- Puis, dans la recherche et le développement.
- Ensuite, dans les entreprises pour l'achat de matériel.
- Enfin, dans le paiement des salaires.

Ce sera donc de l'argent qui reviendra dans les caisses de l'État via la TVA, les cotisations sociales et l'impôt…
Et donc, idéalement, il faudrait investir dans du matériel européen et ne pas aller exclusivement ou majoritairement vers l'achat de matériel américain…
Bien que, dans un premier temps, nous ne pouvons pas nous affranchir d'un appui américain pour certaines capacités comme, par exemple toutes les architectures informationnelles dans le cadre desquelles fonctionnent aujourd'hui tous nos systèmes d'armes, qu'ils soient européens ou américains…
Nous pourrions développer une architecture informationnelle qui nous soit propre… mais cela nous prendrait plus d'une dizaine d'années…

Et, en plus, ce n'est pas une priorité pour nos dirigeants…

Pierre BERNARD.

Compte-rendu de la visite culturelle du 03 octobre 2025

Dans le cadre de notre ouverture à la Cité, nous avons programmé la visite de la Maison des Compagnons à Mons.
Malgré de nombreux rappels du secrétaire, nous ne sommes que 16 inscrits à cette visite.
Nous sommes répartis en 2 groupes vu la complexité des lieux. Cette visite durera 1 heure, les 2 groupes ont eu droit à un guide extrêmement intéressant, tous sont très attentifs aux explications fournies.
Nous avons également eu la possibilité de visiter le jardin du poirier beurré.
Quelques photos









Après cette visite bien intéressante, nous avons rendez-vous à l'Excelsior pour l'apéritif et le repas de midi.
Une rencontre bien amicale en dehors de nos lieux habituels de rendez-vous. L'occasion encore une fois pour notre Président National de rappeler l'importance de la journée nationale 2026 et surtout la nécessité d'y participer.







Ce fut encore une fois une belle activité du Club Montois

Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : J.Onraet

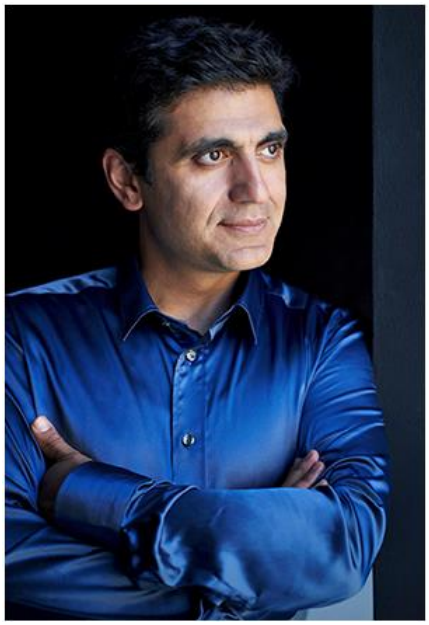
Soirée musicale au Théâtre Royal de Mons modern-liszt-vardan-mamikonyan 30 octobre 2025

Dans le cadre de son ouverture à la Culture dans la Cité de Mons en collaboration avec le Lion'S Club Mons Haut-Pays, nous avons eu le plaisir d'assister à un concert au Théâtre Royal de Mons

Modern Liszt!

Saint-Saëns, Liszt, Gershwin et Ravel ont pu, chacun à leur manière, mêler tradition et innovation, créant des perspectives nouvelles qui ont bouleversé la musique de leur temps. Ensemble, ces quatre maîtres ont redéfini les rapports entre compositeur, interprète et auditeur, et contribué à une révolution musicale tournée vers l'avenir, offrant aux générations suivantes des outils pour exprimer leur sensibilité.
Nous nous sommes immergés dans leurs œuvres le temps d'une soirée axée sur la sensibilité et l'audace, grâce à l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie

Au piano: Vardan Mamikonian



Sous la direction de Vahan Mardirossian



Avant le concert nous avons eu le plaisir d'écouter une causerie par Monsieur Laurent Fack, Directeur général de l'ORCW.

(NDLR: texte repris dans la brochure 25 – 25 de l'ORCW)

Compte-rendu de la grande conférence du 06 novembre 2025

C'est lors d'une dégustation vinicole au sein d'un chalet quelque part en Wallonie que les premières pierres de cette conférence ont été posées. En effet, Monsieur Mettens Administrateur général de l'UMons, Guy Brisbois, rotarien et membre du Cercle Royal Mars & Mercure /Club de Mons et notre Président Pierre Dubail se sont rencontrés et ont discuté de la possibilité d'organiser une conférence mêlant l'UMons et le Cercle Royal Mars & Mercure/Club de Mons.
Notre Président informe donc le Comité de Direction de cette opportunité que nous ne pouvons ignorer. Nous avons le conférencier, nous savons que l'on parlera de l'implication de l'UMons dans le paysage montois, mais pas encore de date, de lieu ni de titre pour cette conférence.
De nombreux échanges de courriels, de coups de téléphone et de réunions furent nécessaires afin de finaliser ce projet plus que prometteur.
La date est choisie, ce sera le 06 novembre à 18hr30, nous nous retrouverons dans le bâtiment Rosa Parks.

Figure emblématique du mouvement des droits civiques aux Etats Unis Rose Parks a contribué à changer le monde et l'histoire au travers d'une lutte politique, sociale et juridique contre l'injustice et l'inégalité contre le racisme et l'inhumanité
L'auditoire Landercy a été mis à notre disposition.



L'invitation est établie, elle sera envoyée à quelques 300 personnes. Nous espérons en recevoir 80.
Finalement le succès est au rendez-vous, nous serons plus de 100 pour écouter notre orateur, le Docteur Philippe Mettens.



Jeudi 06 novembre, 16hr30, le Comité est en place afin de préparer le hall où se déroulera l'after, mais surtout pour veiller que rien n'a été oublié. Le public est attendu.
Nous commencerons avec 10 minutes de retard,

en effet la Ville de Mons est magnifique mais les possibilités de parkings sont difficiles.



Pierre Dubail, président du Club de Mons, prend la parole et entame son discours de bienvenue en remerciant les autorités présentes et le public venu nombreux.



Il cèdera la parole à Philippe Mettens. L'exposé peut commencer, pendant plus d'une heure, il nous expliquera l'UMons de A à Z sans micro, sans aide-mémoire, juste avec son bagou, son humour et ses connaissances. C'est un plaisir de l'écouter.





Nous aurons bien évidemment quelques questions, preuve que le sujet était intéressant. Après de nombreux applaudissements, notre Président, accompagné de notre vice-président, lui remettra la médaille de notre Club ainsi que quelques flacons d'un breuvage apprécié par notre orateur.







Il est temps de prendre la direction du hall où nous attendent des boissons variées et méritées ainsi qu'un choix de sandwichs garnis. L'ambiance autour des tables hautes est festive.













22hr00, les lumières sont éteintes, le Comité range la salle, il est temps de rentrer fier d'avoir pu organiser un évènement d'une telle ampleur.

Ce fut encore une fois une belle activité du Club Montois
Rédacteur : Moustachu
Crédit photo : J.Onraet

« **WAGNER**. »

Juillet 2025. Etienne CARLIER, lic.
Conseiller en Droit des
Conflits armés.

Le groupe WAGNER est une organisation paramilitaire russe qui œuvre dans le but d'assurer la défense des intérêts extérieurs de la Russie (Définition Wikipédia). Il s'agit donc d'une « compagnie privée de sécurité ». Du moins, à l'origine et pour la forme. Dès 2022, elle apparaîtra comme effectivement reliée au Ministère de la Défense russe. Ses membres sont souvent appelés « mercenaires » par la presse. C'est une erreur, vu qu'ils sont russes, pour la grande majorité. Or, un mercenaire est étranger au pays pour lequel il combat. Cependant, par facilité, j'emploierai quand même le terme « mercenaire » dans ce texte.

C'est le 1 mai 2014 que l'oligarque Evgueni Prigojine, enrichi dans la restauration de luxe à Saint-Pétersbourg et proche du Président Vladimir Poutine, créa le groupe Wagner. Pourquoi « *Wagner* » ? Simplement parce que son fondateur, E. Prigojine, admirait le compositeur allemand Richard Wagner. Son apport de fonds fut vite renforcé par le soutien financier et matériel du Ministère russe de la Défense. La direction opérationnelle du groupe fut confiée à Dimitri Outkine, ex-Lieutenant-Colonel des Spetsnaz. Certaines sources le disent néo-nazi.

L'objet « social » de ce groupe est triple :

-fournir une troupe de « mercenaires » à la Défense ;

-déstabiliser des états fragilisés ;

-organiser de la prospection minière en Afrique, au profit de la Russie.

Le premier engagement du groupe Wagner eut lieu en 2014, en soutien des séparatistes ukrainiens du Donbass. Le rôle du groupe était principalement la formation et l'encadrement, ainsi que quelques missions de sabotages. Pendant ce temps, un autre groupe de Wagner était engagé en Syrie, soutenue par les Russes. C'est à cette occasion que les hommes de Prigojine mirent la main sur d'importantes infrastructures pétrolières et gazières, reprises à l'Etat Islamique. Prigojine en tira un flux permanent de revenus qui lui permirent d'accroître sa compagnie paramilitaire de façon substantielle. Forte de 400 hommes à sa création, elle atteint les 10.000 hommes après les opérations en Syrie. Wagner est alors entièrement au service de la Russie, contre forte rétribution (Figaro, 25/02/2016). Dès 2018, le matériel, l'armement, les terrains d'entrainement et les sites de repos furent fournis par le Ministère russe de la Défense. En 2021, le Groupe comptait 25.000 hommes ; ils seront 50.000 en 2024. Mais qui sont ces hommes ?

Sont-ils des mercenaires ? Oui, pour la minorité venue de l'étranger, entre autre, des ex-républiques musulmanes de l'URSS. Pourtant, cela suffira pour que la presse parle globalement des « mercenaires de Wagner ». Au sens du Droit International, la plupart ne sont pas mercenaires. Ils sont Russes, souvent des anciens combattants d'Afghanistan et de Tchétchénie. Ils sont âgés de 21 à … 70 ans (pour des spécialistes en explosifs, prospection minière, agitation sociale,…). Leurs casiers judiciaires sont rarement vierges, rendant difficile le retour à la vie civile. Ils ont quasi tous un passé militaire, sauf certains spécialistes techniques. Près de la moitié des effectifs ont été sortis des prisons russes par Prigojine et ses « recruteurs ». En échange de leur engagement : la grâce présidentielle à la fin de leur contrat de 6 mois chez Wagner. A condition d'être toujours en vie … (Reuters, 26/3/2023). Une vidéo du journaliste Vincent Lamigeon (15/09/2022) montre Evgueni Prigojine lui-même, dans une prison russe, face à quelques centaines de détenus à perpétuité : *« Je représente la société militaire privée Wagner. Si vous voulez sortir de prison, vous le pouvez, en échange de 6 mois de votre temps pour participer à l'effort de guerre. Après, vous serez libres. Si, arrivés en Ukraine, vous refusez le combat, vous serez fusillés comme déserteurs. Seules deux personnes peuvent vous faire sortir d'ici : Dieu et Allah … mais dans un cercueil. Moi, je vous fais sortir vivants. Mais vous ne resterez peut-être pas vivants. ».*

<u>La Centrafrique et le Soudan</u>.

En 2016, la France était présente en République Centrafricaine, pour des intérêts économiques de hauts niveaux : des exploitations minières de métaux rares (or, cuivre, zinc, …) et de diamants. La Marine Nationale venait de saisir 1400 AK-47 Kalashnikov destinés aux Yéménites et allait les céder à la Centrafrique, en lutte contre des groupes armés islamistes. Mais l'ONU s'y opposa, par le véto des Russes. La France conseilla alors au Président Touadéra de négocier directement avec le Kremlin : grave erreur ! Le Ministre russe des affaires étrangères, Lavrov - un fin négociateur – accepta de lever l'embargo. Mais en échange, la Centrafrique accepta l'aide de quelques groupes de « conseillers » russes sur son territoire, dès 2017.
Il s'agissait principalement de militaires destinés à encadrer la lutte contre les révolutionnaires islamistes, des conseillers en sécurité, proches du Président Touadéra et des géologues … Le tout sous la forme d'une société indépendante d'aide au développement nommée Wagner. Le loup était entré dans la bergerie …
Selon leur fonction, les membres de Wagner recevaient un salaire – payé par la Centrafrique – allant de 1800 € à 2300 € , net par mois. Mieux qu'en Russie.
En 2018, Christian Bader, Ambassadeur de France à Bangui (Centrafrique), était conscient de la progression des Russes de Wagner dans le pays. Ceux-ci créaient des sociétés minières privées, des dépôts, des routes. Au Quai d'Orsay, on n'en tînt pas compte, le Président Hollande étant certain de l'ancrage de la France en Centrafrique. Le Président Touadéra accorda des concessions minières à Wagner, qui engagea des ouvriers locaux tout en faisant venir cadres et ingénieurs de Russie.
A Bangui, Valéri Zakharov, cadre de Prigojine, devint le conseiller en sécurité du Président, vus les succès remportés contre les groupes rebelles.

Les Français restaient inactifs et discrets, Paris se croyant toujours « seul » en Centrafrique, malgré les avertissements répétés de son ambassadeur.
En août 2018, le même scénario s'était déroulé au Soudan : l'insécurité de ce pays en pleine guerre civile était un terrain fertile pour les manœuvres de Wagner. La Russie s'engagea à ramener l'ordre et envoya un contingent de Wagner. En échange, les conseillers économiques de la compagnie reçurent l'autorisation d'y créer trois sociétés (M-Finance, M-Invest et M-Gold), reliées à Concord, elle-même dirigée par Prigojine.

Prigojine réunit au Soudan les trois principaux chefs rebelles de Centrafrique, alors qu'il était sensé les combattre au profit de Touadéra. Il en ressortit un accord : les chefs rebelles toucheraient une part des profits miniers, le Gouvernement de Touadéra, une seconde part et Wagner empocherait le reste. Et on ne se battrait plus. L'accord tripartite fut signé sans discussions.

En Centrafrique, les médias glorifièrent *« l'aide pacifiste des Russes »,* via la société Wagner. Mais la présence française commençait à déranger. Une habile manipulation des conseillers de Wagner stimula le sentiment national anticolonialiste. « *Plus la France sort le chéquier et joue le repentir, moins elle est respectée. La France n'en retire aucune contrepartie »* (Sarah Knafo, Députée européenne). Dimitri Sytyl, expert en médias de Wagner, provoqua des manifestations anti-Français à Bangui. Les Russes s'implantèrent dans de nombreuses associations africaines. La Centrafrique devint russophile par la « soft power » russe.

Enfin, deux grandes sociétés furent créées par Wagner (Lobaye et Midas), afin d'exploiter pleinement les ressources minières, au profit de la tripartite créée au Soudan (mais surtout pour la Russie).
En janvier 2021 éclata une rebellions contre le Président Touadéra, qui ne tenait pas ses promesses envers les chefs de clans. Une répression d'une extrême violence, orchestrée par Wagner, extermina les opposants, avec quelques villages en plus, afin de donner l'impression qu'il s'agissait d'une révolte régionale djihadiste. Le calme revint … grâce aux Russes, les « bienfaiteurs ». Les revenus de Wagner continuèrent à croître rapidement, ainsi que ceux des dirigeants de Centrafrique. En conséquence, les Français perdirent tout crédit. Prigojine créa alors d'autres sociétés pour l'exploitation du bois et de l'agro-alimentaire. Il racheta même la société française Castel, productrice de sucre. Dans les zones non sécurisées, Wagner continuait à assurer la « pacification », en échange de contrats d'exploitation très rentables.
Quasi toutes les productions passent par le Cameroun, qui ferme les yeux, moyennant finance. Elles sont ensuite embarquées au port de Douala, à destination de la Russie.

Si Wagner enrichit Prigojine et Outkine, elle sert aussi très bien la Russie. Le Soudan rapporte modérément ; la Centrafrique, énormément. Objectif suivant : le Mali.

Le Mali.

En 2020, le Mali présentait déjà une forte instabilité. Une faible gouvernance, l'insécurité permanente due aux groupes islamistes et une présence française peu probante. Bref : le terreau idéal pour la tactique rodée de Wagner.

Dès 2020, Wagner établit des contacts avec l'armée malienne. Le 20 août 2020, un coup d'état renversa le Président Boubacar, remplacé par un groupe de colonels. Un contrat fut signé entre Wagner et Bamako (capitale du Mali) : des mercenaires pour combattre les djihadistes, en échange de concessions minières. Le même scénario qu'en Centrafrique. Les diplomates français se montrèrent plus méfiants mais le Président Macron voulait *« calmer le jeu ».* Dès 2021, les stratèges en communication de Wagner commencèrent à préparer la population malienne : agitation pro-russe et anti-française, annonce du développement social, de l'amélioration du niveau de vie et « fin du colonialisme français ». Ce fut l'escalade entre Paris et Bamako …

Wagner créa deux sociétés minières maliennes, dépendant de M-Invest, en Centrafrique (mines d'or). Fin 2021, une troisième société fut créée au Mali (Prime Security).

Au début de 2022, mille mercenaires de Wagner étaient déployés au Mali. Discrètement, les troupes françaises se retirèrent. Le Président Macron dénonça les intentions de Wagner : non pas lutter contre les djihadistes mais protéger le nouveau gouvernement. Trop tard pour les Français, les Russes étaient installés.

Les 26 et 29 janvier 2022, des civils furent abattus par les hommes de Wagner, dans des villages isolés, peuplés de Peules, une ethnie opposée au gouvernement. Le massacre de Moura, au centre du Mali, même s'il n'élimina que quelques djihadistes, donnait confiance au gouvernement. Cette affaire n'est pas sans rappeler le massacre de Milaï, au Vietnam, en 1968 … Des drônes français filmèrent l'événement.

Entretemps, la guerre en Ukraine avait éclaté. Les Russes y engagèrent près de la moitié des effectifs de Wagner. Les islamistes reprirent l'initiative et Wagner ne les contint que difficilement, limitant ses nouveaux projets en Afrique.

Un canal de vente de l'or fut créé vers Dubaï, par un intermédiaire de l'émirat à Bamako et la complicité – bien rémunérée – de la police et de la douane maliennes.

Depuis 2024, le Mali et l'Algérie sont à la limite de la rupture diplomatique. L'Algérie soutient –discrètement – le commandement de l'AQMI (Al-Qaïda au Magrheb Islamique) sur son territoire, tandis que celui-ci organise des actions de guérilla au Nord du Mali. Les Algériens n'apprécient pas la présence de troupes de Wagner près de leur frontière avec le Mali (1400 km de désert : une passoire). D'autre part, depuis fin 2024, le torchon brûle entre l'Algérie et la France. On en est au point où tout ce qui est français doit quitter l'Algérie : un échec de plus pour la politique africaine de la France. Une place à prendre pour Wagner.

Pour information, traditionnellement, des orpailleurs travaillent sur les zones frontières Algérie – Mali. Wagner aurait-il flairé un nouveau filon ?

L'Ukraine.

Le 24 février 2022, la Russie déclencha les hostilités avec l'Ukraine. Une nouvelle phase du conflit qui opposait ces deux nations depuis 2014 commençait.
Rapidement, les services secrets ukrainiens déjouèrent une attaque de commandos de Wagner, ayant pour but l'assassinat du Président Zélensky. Au début des opérations, les troupes de Prigojine remportèrent quelques beaux succès, allant jusqu'à des prises de localités et des destructions d'importants points de résistance ukrainiens.
Cependant, les pertes parmi les effectifs de Wagner s'accroissaient de façon alarmante. Le Commandement russe plaçait les troupes de Wagner en première ligne, les lançant à l'attaque des points forts de la résistance ukrainienne. Les zones où tombaient le plus d'effectifs de Wagner indiquaient les objectifs les plus coriaces, prioritaires pour l'artillerie et l'aviation russes. En fait, Wagner servait de marqueur pour la concentration des feux. Une chaire à canons utile. De plus, les pertes de Wagner n'apparaissaient pas comme des soldats russes tués – chose difficile à faire passer auprès de la population – mais comme des mercenaires … ce qui importait peu pour l'opinion publique. En un mois, 78.000 hommes furent engagés ; 22.000 moururent et 40.000 furent blessés (Source : Télégram). Prigojine s'insurgea contre cette stratégie qui décimait « son armée ». Il retira ses troupes et, rassemblant ses réserves, marcha sur Moscou, sans que l'armée russe ne tenta de le stopper. En fait, le Président Poutine voulait temporiser et éviter le carnage entre russes. Le 24 juin 2023, un accord fut conclu entre Poutine et Prigojine : Wagner ne serait plus engagé en première ligne et reprendrait ses missions à l'extérieur de la Russie. En contrepartie, Prigojine devait abandonner son commandement et s'exiler en Biélorussie. Ce qui ne l'empêcha pas de continuer à négocier avec le Président Poutine. Le 19 juillet 2023, Prigojine reprit la tête du Groupe Wagner et réclama la reprise du recrutement, avec pour objectif le retour en Afrique. Après l'échec en Ukraine, Prigojine revenait sur ses « fondamentaux » …
Il ranima ses troupes en Centrafrique puis au Mali. Il avait alors des visées sur le Niger, de plus en plus instable : le scénario idéal pour Wagner.
Le 23 août 2023, l'avion ramenant Prigojine et Outkine à Saint-Pétersbourg, explosa en vol. Vraisemblablement, il y avait une bombe à bord. Le maître du Kremlin ne pardonne jamais la trahison, même après remords et même pour les plus dévoués envers lui et la Patrie …

Une lourde accusation pèse sur Wagner : la contribution au rapt d'enfants ukrainiens, déportés en Russie dès 2023. L'accusation fut lancée par les Ukrainiens, appuyés par l'Union Européenne. Le transfert concernerait environ 238.000 mineurs. Les Russes soutiennent qu'il s'agit d'orphelins remis à des familles russes d'adoption. L'opération était supervisée par Maria Lvova-Belova, Commissaire russe aux Droits de l'Enfant.

Elle est aujourd'hui l'objet d'un mandat d'arrêt international pour la déportation d'enfants ukrainiens en Russie. C'est aussi le cas, globalement, pour le Groupe Wagner. Aux termes des Conventions de Genève, le rapt et la déportation de populations constituent des crimes de guerre. Mais cela ne sera éclairci – en principe - qu'après la fin du conflit …

Après Prigojine.

Après les décès « accidentels » de Prigojine et Outkine, les mercenaires de Wagner reçurent l'ordre du Kremlin – signe évident de dépendance – de rallier le Ministère de la Défense (donc, s'engager dans l'Armée russe) ou de partir (retour au civil). Certains sont aujourd'hui dans la Garde Nationale, la protection rapprochée du Président Poutine.

Et pourtant, on retrouve encore le Groupe Wagner en Centrafrique, sous le commandement de Pavel, fils de Prigojine. Très discrètement, Wagner continue à agir pour les intérêts de la Russie.

A part la Centrafrique qui reste le fief de Pavel Prigojine, les activités ont été reprises par un ancien général du GRU, Andrey Averyanov. L'unité porte maintenant le nom de « Africa Corps » (Ca ne s'invente pas !).

En 2024, l'Africa Corps a déployé 100 soldats au Burkina Faso et 100 autres au Niger : des « conseillers » bien reçus par les dirigeants … Le but avoué est de remplacer « l'aide française » en Afrique. *« La Centrafrique et le Mali restent nos priorité* », a déclaré Sergueï Lavrov, le Ministre des Affaires Etrangères. Mais l'exploitation de l'or du Soudan continue discrètement, tandis que le pays meurt de faim et s'enfonce chaque jour davantage dans la guerre civile. D'autres débouchés ? Madagascar et le Mozambique, où des « prospecteurs » russes sont bien présents. Wagner n'est pas loin …

Quant au Burkina Faso, le chef du pouvoir militaire, le Capitaine Traoré, a éjecté les derniers militaires français de Ouagadougou. Il déclare que « *l'Africa Corps est un allié stratégique, comme d'autres* ». Mais celui-ci a droit d'asile au Burkina.

Et pendant ce temps, sur le front d'Ukraine, une nouvelle milice privée russe est apparue, encore timidement. Elle s'appelle « Redut » et recrute dans les prisons russes. Wagner a fait des émules …

Wagner et le Droit des Conflits Armés (DCA).

Le Groupe Wagner n'est pas la seule unité de mercenaires opérant pour la Russie. Le Kremlin encourage le recours aux « privés », ce qui évite une plus large mobilisation, très impopulaire. Et lorsque des pertes surviennent parmi les mercenaires, l'origine marginale de ceux-ci n'entraine pas de réclamations des familles et elles n'entrent pas dans les statistiques des pertes de combattants russes.

Pour le DCA, Wagner est une compagnie privée de sécurité (CPS). Vus par l'ennemi, les membres de Wagner capturés seront donc considérés comme mercenaires et traités comme tels : la peine de mort. Cette sanction n'est pas interdite par les Conventions de Genève. Le cas est plutôt passé sous silence : par certains non-dits, le Droit laisse parfois des portes ouvertes …

Et pourtant … Selon les Conventions de Genève de 1949, un mercenaire est un étranger au pays en conflit, auquel il vient offrir ses services, contre rémunération. C'est cet aspect mercantile qui lui ôte le statut de « combattant », décrit et protégé par le DCA. Or, la majorité des hommes de Wagner sont des Russes. Par conséquent, les non-Russes sont de vrais mercenaires mais pas la majorité des hommes de Wagner, constituée de citoyens russes. Ne faisant pas partie de l'Armée russe, ils sont donc civils. Et ici, le DCA est clair : « Les civils prenant part au combat (Protocole I, art. 45), peuvent, en cas de capture, bénéficier du statut de Prisonnier de Guerre et auront droit à un procès équitable ainsi qu'à la protection spéciale prévue par l'art. 75 du Protocole I. ». Mais Wagner a commis de très nombreux crimes de guerre, en ne respectant pas le Droit Humanitaire (e.a. : exécutions de civils et de prisonniers, incendies de villages,…). Il est donc plus que probable que ces prisonniers de guerre n'atteindront jamais le Tribunal …

Il existe donc bien un cadre juridique qui régit les activités des Compagnies Privées de Sécurité (CPS), comme Wagner. Cependant, ce cadre amène à des analyses difficiles, par individu et par nationalité. La probabilité est donc forte que, par simplification, le droit pénal ukrainien sera d'application.

L' ONU ne s'empresse pas de légiférer avec précision à ce sujet, afin de ne pas rejeter tous les torts sur les CPS. En effet, le Secrétariat Général des Nations-Unies envisagerait (un projet de 2010 …) de recourir à des CPS – fiables et respectueuses du DCA – pour assurer des déploiements rapides, en moins d'un mois, sur des zones de conflits. Ce délai n'est jamais tenable avec des forces conventionnelles demandées à des états membres. Je ne pense pas que Wagner ou la nouvelle Redut entreraient dans les conditions onusiennes …

Du côté de l'Ukraine, le mercenariat existe aussi mais sous sa forme classique. Il s'agit exclusivement de mercenaires venus de différents pays, par idéologie ou par opportunisme. En cas de capture par les forces russes, ils ne bénéficient donc pas du statut de prisonniers de guerre et il y a fort à penser que leur aventure s'arrête là. Un reportage de la RTBf avait révélé, en juin, que les mercenaires étaient très bien rémunérés par l'Ukraine. L'un d'eux se vanta de pouvoir payer sa maison en six mois de front. On ne penserait pas que l'argent public versé par de nombreux pays européens puisse servir à enrichir des aventuriers d'une telle façon …

Conclusion.

Grâce à Wagner, puis à Redut et à l'Africa Corps, la Russie affirme de plus en plus sa présence au Sahel. Elle a en grande partie remplacé les Français, acteurs d'une naïve politique africaine. En échange de la protection des gouvernants locaux, la Russie a ainsi accès à d'inestimables ressources minières. Elle commence aussi à installer des bases militaires. Enfin, elle encadre les routes migratoires vers l'Europe, à des fins géopolitiques.

(Martina Schwikowski, journaliste-experte basée à Bangui, pour Deutsche Welle).

L'humour de Prigojine :
Outkine : « *Que deviendrons-nous après la mort ?* »
Prigojine : « *Nous irons en enfer. Mais en enfer, nous serons les meilleurs !* ».
(Olga Romanova, journaliste au Rus Sidiachaïa).

Sources et bibliographie.

-Carlier, E. : « Les Compagnies privées de Sécurité », article publié en 2007, dans les revues Contact (CROR-Mons) et MaMer (Mars & Mercure Mons).
-Chavart Th., Olivier M., Roger,B. : « Wagner » , éditions Les Arènes, Paris, 2024.
-Fédorovski, V. : « Le diplomate venu du froid », éditions Balland, 2023.
-Figaro (Le) : article du 25 février 2016.
-International Crisis Group : informations hebdomadaires diverses.
-Lévy, M. : « La symphonie des monstres », éditions R. Laffont, Paris, 2024.
-Mielcarek, R. : « Les Moujiks », éditions Denoël (Poche), Paris, 2022.
-Monde Diplomatique (Le) : divers articles concernant la politique africaine de la Russie et de la France.
-Osborn L. et Zufferey, D. : « Wagner : enquête au cœur du système Prigojine », éditions Faubourg, Paris, 2023.
-Reuters : article du 26 mars 2023.
-Romanova, O. : journaliste à Rus Sidiachaïa. Réfugiée à Berlin depuis fin 2017. Informations non vérifiées (2023).

